

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 302
21 mai 2019**

PROCÈS-VERBAL de la trois-cent-deuxième (302^e) séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 21 mai 2019, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

| | |
|-----------------------------------|-----|
| M ^{me} Andrée-Anne AUBIN | (P) |
| M ^{me} Lyne BÉLANGER | (P) |
| M. Marc BERGERON | (P) |
| M. Alain CHAREST | (P) |
| M. Gaétan DELAGE | (P) |
| M ^{me} Lucie GAGNON | (P) |
| M. Jean-François HOULE | (P) |
| M ^{me} Élisabeth JUTRAS | (P) |
| M. Patrick LAGUEUX | (P) |
| M ^{me} Guylaine LAVIGNE | (P) |
| M ^{me} Manon RIVARD | (P) |

PRÉSENCES : 11
ABSENCES : 00
TOTAL : 11

COMMISSAIRES-PARENTS

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| M ^{me} Julie BOURASSA | (P) |
| M. Normand CHAMPAGNE | (P) |
| M ^{me} Stéphanie LACOSTE | (P) |
| M ^{me} Molly PELLERIN JACOB | (P) (<i>Via Skype</i>) |

SONT AUSSI PRÉSENTS

| | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| M. Lucien MALTAIS | Directeur général |
| M. Claude DUFOUR | Directeur, Service des technologies de l'information |
| M. Daniel DUMAINE | Directeur, Service des ressources humaines |
| M. Bernard GAUTHIER | Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com. |
| M. Yves GENDRON | Directeur, Service des ressources matérielles |
| M ^{me} Carmen LEMIRE | DGA - Directrice, Service des ressources financières |
| M ^{me} Maude TRÉPANIER | DGA – Directrice, Service des ressources éducatives aux jeunes |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-François, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil des commissaires. Monsieur le secrétaire général, Bernard Gauthier, confirme que la procédure de convocation à la présente séance extraordinaire a été respectée, par la diffusion d'un avis public (n° 200) en date du 16 mai 2019 et la convocation des membres du conseil des commissaires à la même date, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Ouverture de l'assemblée à 20 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum (M. Jean-François Houle, président)
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Nomination(s) – Direction(s) d'établissement (**Direction générale – Dossier de décision**)
4. Nomination(s) – Direction(s) adjointe(s) d'établissement (**Direction générale – Dossier de décision**) (**REPORTÉ**)
5. Octroi de contrat - Réaménagement du gymnase – École Immaculée-Conception (**Service des ressources matérielles - Dossier de décision**)
6. Octroi de contrat - Service d'entretien ménager (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)
7. Octroi de contrat - Agrandissement – Mécanique de véhicules lourds routiers (MVLRL) (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)
8. Octroi de contrat – Remplacement de la finition des planchers – École Duvernay (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)
9. Octroi de contrat – Remplacement de la finition des planchers – École Saint-Jean-de- Wickham (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)
10. Octroi de contrat – Rénovation des blocs sanitaires – École L'Aquarelle (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)

LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM **(M. Jean-François Houle, président)**

Le quorum est constaté et la procédure de convocation est validée.

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

SANS OBJET

Initiales
du président

3. NOMINATION – DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (Direction générale – Dossier de décision)

Plusieurs postes de directions d'établissement sont à combler en vue de l'amorce de l'année scolaire 2019-2020. Ces vacances résultent notamment des départs à la retraite de leurs titulaires, de promotions internes, de départs volontaires ainsi que des modifications apportées à la structure administrative.

Afin de procéder au comblement desdits postes, un appel de candidatures par affichage s'est mis en place au mois de mars 2019. Un comité de sélection a par la suite été formé et des entrevues ont eu lieu, en avril et au mois de mai derniers.

La présente recommandation se veut le résultat de l'appui unanime des membres de ce comité.

RÉSOLUTION CC : 2668/2019

CONSIDÉRANT la structure administrative actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT la vacance de postes de direction d'établissement au primaire, générée notamment par des départs à la retraite, des promotions internes, des départs volontaires ainsi que des modifications apportées à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la Politique locale de gestion des cadres d'école et la Politique de dotation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, suivant le processus d'entrevues;

Il est proposé par Mme Julie Bourassa et appuyé par M. Marc Bergeron :

- de nommer Mme Stéphanie Jacques à un poste régulier à temps complet de direction d'établissement à compter du 1^{er} juillet 2019.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. NOMINATION(S) – DIRECTION(S) ADJOINTE(S) D'ÉTABLISSEMENT (Direction générale – Dossier de décision)

L'ÉTUDE DE CET ITEM EST REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE

5. OCTROI DE CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT DU GYMNASSE – ÉCOLE IMMACULÉE-CONCEPTION (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*.

Le projet consiste au réaménagement du gymnase de l'école Immaculée-Conception.

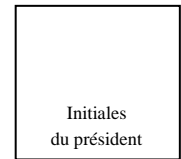
Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 10 avril 2019.

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 1^{er} mai 2019, à 11 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Les travaux débuteront en juin 2019 pour se prolonger jusqu'en août 2019.

SUITE, PAGE 4



Un tableau comparatif et la recommandation du Service des ressources matérielles sont présentés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*. L'estimation budgétaire des professionnels mandatés est de 441 425.13 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION CC : 2669/2019

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)* en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politique;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

Il est proposé par M. Patrick Lagueux et appuyé par M. Gaétan Delage :

- d'octroyer le contrat pour le réaménagement du gymnase de l'école Immaculée-Conception à l'entreprise Construction Benoit Moreau inc., au montant de 472 565.00 \$ (avant taxes);
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels;
- d'autoriser la direction générale à approuver des ordres de changement pour un maximum équivalent à 10 % de la valeur des travaux, si nécessaire.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. OCTROI DE CONTRAT – SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

En juin 2014, la Commission scolaire des Chênes octroyait les contrats d'entretien ménager pour certains de ses établissements. La période maximale de cinq ans pour ces contrats sera donc atteinte au 30 juin 2019.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 8 avril 2019, pour recevoir les services d'entretien ménager aux établissements suivants :

- Lot 1 053-058 École Jeanne-Mance et Mayrand
059 Centre Marcel-Proulx
066 Pavillon St-Édouard
301 Centre Ste-Thérèse
484 CFPPR Construction
- Lot 2 025 École St-Eugène
055 École Marie-Rivier

SUITE, PAGE 5

Initiales
du président

- Lot 3 050 École Jean-Raimbault
402 CFP Paul-Rousseau

- Lot 4 046 École Sainte-Jeanne d'Arc
056 Centre St-Frédéric
057 École La Poudrière
067 CFER

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 8 mai 2019, à 11 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* au *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)*.

Le contrat est d'une durée de trente-six (36) mois, à compter du 1^{er} juillet 2019, avec possibilité de deux (2) reconductions pour une période de douze (12) mois supplémentaires chacune. Ceci portant au 30 juin 2024 la date finale de contrat et inclut toute indexation de prix.

Un tableau comparatif et la recommandation du Service des ressources matérielles sont présentés.

RÉSOLUTION CC : 2670/2019

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 8 avril dernier;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)* en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politiques;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

Il est proposé par M. Gaétan Delage et appuyé par M. Alain Charest :

- d'octroyer les quatre (4) contrats pour services d'entretien ménager 13 établissements (4 lots) aux prestataires de services, pour la période minimale de 36 mois :
 - Lot 1 : À Récupération Centre-du-Québec, au montant de 1 890 399.56 \$ (avant taxes);
 - Lot 2 : À Récupération Centre-du-Québec, au montant de 1 696 693.59 \$ (avant taxes);
 - Lot 3 : À Récupération Centre-du-Québec, au montant de 1 633 027.12 \$ (avant taxes);
 - Lot 4 : À Maintenance Euréka, au montant de 1 985 425.10 \$ (avant taxes).

- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Initiales
du président

7. OCTROI DE CONTRAT – AGRANDISSEMENT – MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS ROUTIERS (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Ajout d'espace dans le cadre du PQI 2017-2027*.

Le projet consiste à l'agrandissement du centre de formation professionnelle en mécanique de véhicules lourds routiers (MVLR).

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 28 mars 2019.

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 14 mai 2019, à 11 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Les travaux débuteront au début de juin 2019 pour se prolonger jusqu'en janvier 2020.

Un tableau comparatif et la recommandation du service des ressources matérielles sont présentés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Ajout d'espace PQI 2017-2027*. Le budget accordé par le ministère pour les travaux de construction est de 5 435 983.00 toutes taxes incluses.

RÉSOLUTION CC : 2671/2019

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Ajout d'espace PQI 2017-2027*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01) en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politique;

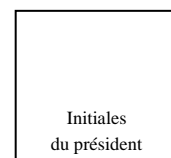
CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte mandaté dans ce projet.

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par M. Patrick Lagueux :

- d'octroyer le contrat pour l'agrandissement du centre de formation professionnelle en mécanique de véhicules lourds routiers (MVLR) à l'entreprise Groupe Drumco Construction inc., au montant de 4 778 880.00 \$ (avant taxes);
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels;
- d'autoriser la direction générale à approuver des ordres de changement pour un maximum équivalent à 10 % de la valeur des travaux, si nécessaire.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



8. OCTROI DE CONTRAT – REMPLACEMENT DE LA FINITION DES PLANCHERS – ÉCOLE DUVERNAY (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*.

Le projet consiste au remplacement de la finition des planchers de l'école Duvernay.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 24 avril 2019.

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 14 mai 2019, à 11 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Les travaux débuteront en juin 2019 pour se prolonger jusqu'en août 2019.

Un tableau comparatif et la recommandation du Service des ressources matérielles sont présentés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*. L'estimation budgétaire des professionnels mandatés est de 126 850.00 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION CC : 2672/2019

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01) en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politique;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

Il est proposé par Mme Stéphanie Lacoste et appuyé par Mme Guylaine Lavigne :

- d'octroyer le contrat pour le remplacement de la finition des planchers de l'école Duvernay à l'entreprise Groupe Unisol inc., au montant de 114 916.23 \$ (avant taxes);
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels;
- d'autoriser la direction générale à approuver des ordres de changement pour un maximum équivalent à 10 % de la valeur des travaux, si nécessaire.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Initiales
du président

9. OCTROI DE CONTRAT – REMPLACEMENT DE LA FINITION DES PLANCHERS – ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-WICKHAM (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*.

Le projet consiste au remplacement de la finition des planchers de l'école Saint-Jean.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 16 avril 2019.

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 8 mai 2019, à 14 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Les travaux débuteront en juin 2019 pour se prolonger jusqu'en août 2019.

Un tableau comparatif et la recommandation du Service des ressources matérielles sont présentés en annexe.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*. L'estimation budgétaire des professionnels mandatés est de 153 926 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION CC : 2673/2019

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01) en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politique;

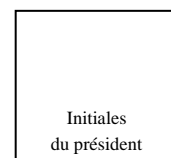
CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par M. Marc Bergeron :

- d'octroyer le contrat pour le remplacement de la finition des planchers de l'école Saint-Jean à l'entreprise Groupe Drumco Construction Inc., au montant de 165 880.00 \$ (avant taxes);
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels;
- d'autoriser la direction générale à approuver des ordres de changement pour un maximum équivalent à 10 % de la valeur des travaux, si nécessaire.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



10. OCTROI DE CONTRAT – RÉNOVATION DES BLOCS SANITAIRES – ÉCOLE L'AQUARELLE (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*.

Le projet consiste à la rénovation des blocs sanitaires de l'école L'Aquarelle.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 12 avril 2019.

Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 6 mai 2019, à 11 h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Les travaux débuteront en juin 2019 pour se prolonger jusqu'en août 2019.

Un tableau comparatif et la recommandation du Service des ressources matérielles sont présentés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*. L'estimation budgétaire des professionnels mandatés est de 266 153.30 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION CC : 2674/2019

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2018-2019*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01) en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres conforme auxdites loi et politique;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

Il est proposé par Mme Guylaine Lavigne et appuyé par Mme Lyne Bélanger :

- d'octroyer le contrat pour la rénovation des blocs sanitaires de l'école L'Aquarelle à l'entreprise Construction Benoit Moreau inc., au montant de 298 560.00 \$ (avant taxes);
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels;
- d'autoriser la direction générale à approuver des ordres de changement pour un maximum équivalent à 10 % de la valeur des travaux, si nécessaire.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Initiales
du président

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 53, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance extraordinaire du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle